

## ANNEXE : Définition des niveaux – Niveau 1

### Niveau 1 : réalisation de travaux complémentaires sur une gamme.

Ce niveau s'adresse aux entreprises disposant déjà de justificatifs de performance qu'elles souhaitent étoffer, notamment le calcul thermo-optique. L'objectif de ce niveau d'entrée est de proposer aux entreprises qui disposent déjà à ce jour d'un essai AEV et d'un CPU (et qui ne souhaitent pas refaire un contrôle via cette opération collective) la réalisation d'un calcul thermo-optique complémentaire. Il s'agira également de valider que les rapports en leur possession sont conformes aux exigences actuelles (AEV et calcul) – Le CPU ne sera pas étudié. Ce calcul sera validé par un organisme notifié.

Nombre d'entreprises pour ce niveau : 0